Objectifs principaux	Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels
Objectifs pédagogiques	**Identifier** le cadre juridique de l'intervention du SST. **Réaliser** une protection adaptée face à un accident. **Examiner** l'état de la victime de façon structurée. **Alerter** ou faire alerter selon l'organisation de l'entreprise. **Réaliser** les gestes de secours appropriés. **Situer** le rôle du SST dans la démarche de prévention de l'entreprise. **Participer** à l'identification des risques et proposer des actions de prévention. **Transmettre** les informations aux personnes en charge de la prévention.
Public	Tout salarié volontaire ou désigné par l'employeur pour devenir SST
Durée de la formation	14 heures consécutifs soit 2 jours
Séquence synchrone ou asynchrone	Synchrone
Prérequis	Aucun
Moyens Pédagogiques	Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
Critères de réussite et certification	Deux épreuves certificatives permettant l'obtention du certificat SST, valable 24 mois
Nombre de participants	Minimum 4 max 10 par session inter et intra
Lieu	Présentiel ou en intra-établissement
Modalités et délais d'accès	L'inscription s'effectue **en ligne ou par courriel** auprès de notre service formation. Après validation administrative et financière du dossier, **l'accès à la formation est garanti sous 3 jours ouvrés** (ou à la date de la prochaine session planifiée)
Financements	Cette formation **n'est pas éligible au CPF**. Elle peut cependant être prise en charge, totalement ou partiellement, le **FIPU**, par **votre OPCO, France Travail, l'Agefiph ou tout autre financeur** compétent, sous réserve d'éligibilité et d'acceptation du dossier
Accessibilité aux Personnes En Situation De Handicap	Notre organisme étudie **toute demande d'aménagement** (rythme, supports, locaux, aide technique ou humaine) afin de garantir l'égalité d'accès à la formation. → **Contact référent handicap :** *Séverine molinero. tél. : 0787559275* contact*@mentoriel.fr*
Contacts	Responsable pédagogique contact@mentoriel.com délai de réponses sous 72 heures ouvrées
Tarif INTER	390 € par personne
Tarif INTRA	1500 € Tarif groupe à partir de 4 max 10 participants

MENTORIEL

Objectifs spécifiques

À la fin de la formation, les stagiaires sauront quoi faire s'ils sont témoins d'un accident au travail. Ils apprendront à protéger la zone pour éviter d'aggraver la situation, à vérifier l'état de la personne blessée, puis à prévenir les secours ou à faire prévenir rapidement. Ils seront capables de faire les bons gestes pour aider une victime selon la situation : un saignement, un malaise, une chute, une personne inconsciente ou qui ne respire plus. Ils comprendront aussi comment éviter que ce genre d'accident se reproduise. Ils sauront repérer les situations dangereuses autour d'eux, en parler à leur responsable, et proposer des idées pour améliorer la sécurité. En devenant à la fois secouristes et acteurs de prévention, ils contribueront à rendre leur lieu de travail plus sûr pour tout le monde.

Jour 1

9h00 – 12 h30 : Accueil, présentation de la formation, attentes des stagiaires
Méthodes pédagogiques : Échange verbal, tour de table
Le rôle du SST et le cadre légal de l'intervention
Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, échanges
Protéger : reconnaître un danger et agir sans se mettre en danger
Méthodes pédagogiques : Études de cas, jeux de rôles

14h00 – 17h00 : Examiner la victime : identifier les signes vitaux (conscience, respiration)
Méthodes pédagogiques : Démonstrations, exercices pratiques
Faire alerter ou alerter selon l'organisation
Méthodes pédagogiques : Mise en situation, entraînement collectif

Jour 2

9h00 - 12h30 : Secourir : hémorragies, étouffements, plaies, brûlures
Méthodes pédagogiques : Simulations, cas concrets, gestes techniques
Secourir : perte de connaissance, arrêt cardiaque, PLS, massage et DAE
Méthodes pédagogiques : Ateliers pratiques en binômes

14h00 - 17h00 : Le SST acteur de la prévention au travail
Méthodes pédagogiques : Travail de groupe, échanges, grille d'analyse de situations
Évaluation certificative pratique et débriefing final
Méthodes pédagogiques : Grille INRS, QCM, retours formateur/stagiaire

Conformément aux exigences de l'INRS, chaque session de formation SST se déroule avec un minimum de 4 participants et un maximum de 10, que ce soit en format inter-entreprises ou en intra-établissement. À l'issue de la formation, une évaluation certificative est réalisée. Si le participant valide l'ensemble des compétences, il reçoit un **certificat officiel SST** délivré selon le référentiel en vigueur, valable 24 mois.

Examen et méthodologie : La formation repose sur une **méthodologie active**, alternant apports théoriques, démonstrations par le formateur, mises en situation, exercices pratiques et études de cas. Cette approche favorise l'acquisition progressive des gestes de secours et des réflexes de prévention. L'évaluation certificative, conforme aux critères définis par l'INRS, comprend deux épreuves pratiques. La validation de ces compétences donne lieu à la délivrance d'un **certificat SST officiel**, valable 24 mois.

MENTORIEL